

MANUELS - CLASSE DE PREMIERE

Dés la rentrée 2019-2020, la Région Auvergne-Rhône-Alpes met en place **pour les élèves de Première un système de prêt des manuels scolaires à l'année**.

Les élèves, pour bénéficier de ce prêt, devront présenter **leur carte Pass région lors de la journée de distribution des manuels scolaires**.

Les élèves devront par contre toujours **acheter une calculatrice**.

Calculatrice : Choix réservé